



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif - PAEFE

CAPITALISATION - 2015



HELVETAS
Swiss Intercooperation

BENIN



SOLIDAR
SUISSE

CŒuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO

Rapport présenté par :

Bernard HAGNONNOU
Consultant en Education
Chef de Mission

Kamal MOUSSA
Ingénieur Statisticien Planificateur
Consultant associé

Mise en page :
Virginie PEYTOUREAU, Conseillère en Communication HELVETAS Swiss Intercooperation Bénin

Photographie :
Stéphane Brabant

**Remerciement à toutes les équipes du PAEFE, de HELVETAS Swiss Intercooperation,
de SOLIDAR Suisse et du Bureau de la Coopération suisse au Bénin**

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEA	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
ADeCoB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
AFI-D	Alphabétisation-Formation Intensive des jeunes de 9-16 ans pour le Développement (OSEO, Burkina Faso)
AFP	Appui à la Formation Professionnelle
AEAI	ONG Aide et Action International
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
APEM	Action pour l'Enfance Malheureuse
ASAEA	Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education d'Adultes
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle (secondaire)
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CEP	Certificat d'Enseignement Primaire
CNSCPE	Cellule Nationale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant
CPS	Centre de Promotion Sociale
CQM	Certificat de Qualification au Métier
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CRADENF	Cadre de Réflexion et d'Action pour le Développement de l'Education Non Formelle
CS	Circonscription Scolaire
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DDCAPLN	Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
DDEMP	Direction Départementale de l'Education Maternelle et Primaire
DERANA	ONG béninoise pour l'alphabétisation et l'éducation d'adultes
EPT	Education Pour Tous
FAAELN	Fonds d'Aide à l'Alphabétisation et à l'Education en Langues Nationales
FAD	Fonds Africain pour le Développement
FADeC	Fonds d'Appui au Développement Communal
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FNAAEA	Fonds National d'Appui à l'Alphabétisation et à l'Education d'Adultes
FNPEJ	Fonds National pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
FODEFCA	Fonds National pour le Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
LARES	Laboratoire des Recherches et Etudes Socioéconomiques (béninois)
MCAPLN	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternelle et Primaire
MESFTP	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle
MDGLAAT	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
OSEO	Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
PADAE	Programme d'Appui aux Développement des Alternatives Educatives (Aide et Action)
PAEFE	Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif
PAI	Plan Annuel d'Investissement (des communes)
PCA	Programme de Cours Accélérés (MEMP-UNICEF)
PDC	Plan de Développement Communal
PDDSE	Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Education 2006-2015
RENOPAL	Réseau National des Opérateurs privés pour la Promotion de l'Alphabétisation et des Langues nationales
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
Sian Son	ONG béninoise pour l'alphabétisation et l'éducation d'adultes
SCRIP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
UNICEF	United Nations Children en Education Fund

Table des matières

	SIGLES ET ABREVIATIONS	2
	SYNTHESE DU RAPPORT	5
1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	8
2.	ANALYSE DES RESULTATS INTERMEDIARES, DES FACTEURS ANALYTIQUES, ET DES LECONS APPRISE	8
3.	ANALYSE APPROFONDIE DES HYPOTHESES DE BASE DU PROGRAMME : ANALYSE DE LA PERTINENCE	11
4.	ANALYSE DE L'EFFICACITE : ACQUIS PEDAGOGIQUES, SUIVI, GENRE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	12
4.1.	Qualité pédagogique du programme	13
4.2.	Comparaison des objectifs fixés et des résultats atteints par le PAEFE	20
5.	ANALYSE DU DISPOSITIF DE PARTENARIAT ET DE DIALOGUE POLITIQUE	22
6.	RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	24
6.1.	Recommandations en vue du renforcement des capacités des acteurs	24
6.2.	Perspectives pour un passage à l'échelle de l'initiative	25
	CONCLUSION GENERALE	27

SYNTHESE DU RAPPORT

Les bilans établis dans le cadre des évaluations périodiques du Plan Décennal du Secteur de l'Éducation au Bénin (PDDSE – 2015 / 2016) laissent apparaître des régions de faible scolarisation, en dépit des avancées notables enregistrées en matière d'accès universel à la scolarisation dans l'ensemble du pays. Cette situation qui affecte de nombreux enfants exclus du système éducatif formel reste préoccupante, notamment dans le département du Borgou où l'on dénombre environ 80.000 enfants non scolarisés ou déscolarisés.

Le Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation des enfants Exclus du système éducatif (PAEFE) initié par la Coopération Suisse au Bénin a pour objectif de contribuer à combler ce gap en ciblant les enfants les plus vulnérables (enfants bouviers par exemple) et autres victimes de formes variées d'exclusion sociale. Le bilan à mi-parcours du PAEFE, trois ans après son démarrage (2011/2014), a montré, à fin 2014 :

- que les résultats intermédiaires étaient satisfaisants au regard de la construction des infrastructures d'accueil (57 écoles ou centres BARKA sur une prévision de 40, dans 7 communes); que les processus pédagogiques à mi-parcours nécessitaient une amélioration ;

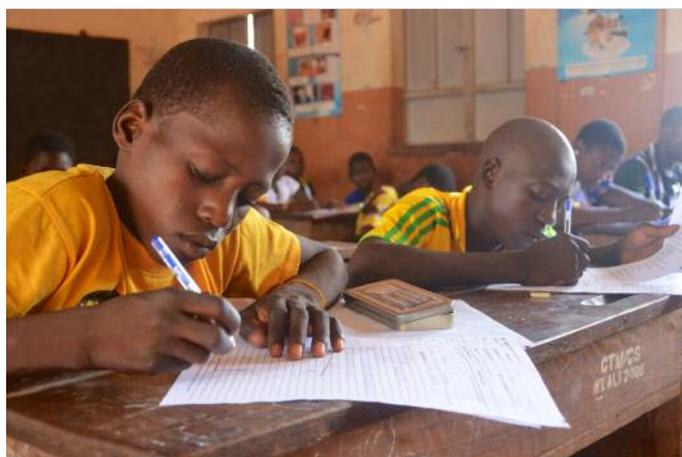


- que l'ancrage communautaire devait être consolidé ;
- tandis que l'ancrage institutionnel nécessitait une dialogue politique accru.

Quant au bilan de fin de phase I du PAEFE, il laisse apparaître à fin juillet 2015 :

Des acquis positifs au regard :

- de la conception du programme orientée selon une philosophie d'éducation de développement associant connaissances fondamentales et savoirs pratiques ;
- du choix de contenus éducatifs équilibrés avec trois composantes dont deux innovations majeures à savoir le bilinguisme et l'initiation pré professionnelle aux métiers artisanaux et agricoles;
- de la maîtrise de l'écrit dans les langues nationales par la majorité des enfants, généralement, moins d'un an après le début de leur initiation ;
- de l'instauration et du fonctionnement satisfaisant de cantines scolaires ;
- des résultats encourageants de la première cohorte du PAEFE au CEP avec 77% d'admis ; de l'ancrage communautaire se traduisant par une implication croissante des collectivités locales ; de l'ancrage institutionnel axé au départ sur une collaboration technique avec les structures compétentes des ministères concernés, et qui s'est raffermi par un dialogue politique fructueux concrétisé par une reconnaissance officielle du PAEFE à travers un décret pris par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP).



Apprenants lors de l'examen du CEP 2015

Cependant, des insuffisances sont relevées dans les domaines suivants :

- l'apprentissage du français reste à renforcer et à améliorer;
- le suivi pédagogique doit être restructuré et amélioré grâce à un référentiel adopté à cet effet;
- l'implication des structures déconcentrées de l'éducation nationale doit être plus accrue dans le dispositif de suivi pédagogique;
- l'ancrage communautaire doit être consolidé.

Au regard de l'impact, selon les bénéficiaires directs et indirects, le programme a démontré ses effets positifs dans le milieu, à travers les retombées des innovations comme le bilinguisme qui renforce l'ancrage culturel de l'école dans le milieu, et l'initiation préprofessionnelle dont les acquis, constitués par des compétences pratiques dans les métiers artisanaux et les techniques agricoles de base, sont de nature à favoriser, à terme, l'auto emploi des bénéficiaires du programme.



Apprenant lisant en langue locale

D'importantes leçons se dégagent de cette expérience novatrice à savoir :

- Au niveau du contexte national, le système éducatif reste marqué par de nombreux dysfonctionnements dont l'inadéquation formation/emploi, source d'un chômage grandissant qui affecte plusieurs générations de nombreux diplômés sans emploi ; une telle situation appelle des réformes majeures ayant fait l'objet de concertations sectorielles nationales ; le récent forum national du secteur de l'éducation au Bénin de décembre 2014 étant la plus récente, dont l'une des recommandations majeures est la nécessaire professionnalisation des filières à travers tout le système éducatif (le LMD étant déjà amorcé dans le supérieur) ;
- Le cadre conceptuel du PAEFE répond non seulement à cet objectif stratégique de préprofessionnalisation dans le primaire, mais aussi aux besoins prioritaires d'éducation dans un milieu rural marqué par la prédominance des activités agricoles et artisanales, et où les générations actuelles et à venir de jeunes doivent être dotées de compétences et de capacités les préparant davantage à l'autonomisation et à l'auto emploi, plutôt qu'à l'attente d'une hypothétique manne providentielle de création d'emplois ;
- Au regard de cette exigence de réformes, le PAEFE intègre des innovations majeures dont une composante d'apprentissage préprofessionnel qui permet d'initier les enfants aux métiers artisanaux (menuiserie, tissage, tressage, techniques agricoles, etc.) ; aussi, au terme des

quatre années du cycle, l'impact de cet apprentissage est-il spectaculaire, avec des enfants de 14 ou 15 ans capables de fabriquer des tabourets, des pagnes tissés, et d'autres ustensiles d'utilité quotidienne dans le milieu. Cette innovation fait du PAEFE un précurseur de la professionnalisation de l'éducation et de l'autonomisation des jeunes, en les rendant aptes à l'auto emploi, tout en les ayant dotés de connaissances fondamentales du cycle primaire, socle de tous les apprentissages futurs.

- L'autre innovation est le bilinguisme, (français et quatre langues du milieu - Baatonu, Boo, Nago et Fulfulde) au choix pour chaque apprenant (e) ; cette approche se fonde sur la théorie de Vigostky¹ selon laquelle la pensée et le langage étant consubstantiels, tout jeune enfant commençant sa socialisation associe les mots qu'il apprend à prononcer avec les référents extra linguistiques que ces mots désignent ; il apprendrait donc plus aisément dans cette langue première (maternelle en général), que dans toute autre langue étrangère, au début de sa scolarisation. Une démarche de transfert de LM1 (Langue Maternelle) vers LM2 a été définie en vue de maximiser l'impact du bilinguisme sur la qualité des apprentissages. Par ailleurs, le bilinguisme crée un lien étroit entre l'école et le milieu, à travers une interface entre savoirs et cultures endogènes d'une part, et savoirs modernes de l'autre.



Apprenant lisant en langue locale

Au total, le PAEFE enregistre des performances appréciables au regard de l'excellent niveau d'exécution du programme par rapport au cadre logique avec des taux de plus de 100% pour certains indicateurs et de 80 à 100% pour d'autres, et ce, dans les domaines suivants :

- De la démarche générale de mise en œuvre du programme, caractérisée par des ajustements itératifs visant à corriger les insuffisances constatées au regard des options opérationnelles initiales ; ainsi, du choix initial d'ani-

¹ Pensée et langage, par Vigotsky

mateurs de profil BEPC² pour les années 1 et 2 du cycle, auquel a été substitué le recrutement d'animateurs de profil BAC³, mieux préparés à relever les défis pédagogiques des années 3 et 4, en vue d'une plus grande efficacité; du dispositif de suivi pédagogique ayant connu des dysfonctionnements qui ont conduit à l'adoption d'un référentiel (cahier des charges) pour les équipes de suivi ; de l'ancrage communautaire redynamisé par des négociations sociales mieux ciblées, débouchant sur une implication accrue des conseils communaux ; de l'ancrage institutionnel renforcé par un dialogue politique mieux ciblé ayant permis d'impliquer des décideurs politiques dans le mécanisme de partenariat institutionnel (COTIP⁴) axé au départ, sur la collaboration avec des cadres techniques des ministères concernés ; les enjeux du PAEFE sont depuis lors, thématiques pendant les comités de direction hebdomadaires (CODIR⁵) au sein des ministères concernés ; et dans ce cadre, un décret pris par le MEMP a consacré la reconnaissance officielle du PAEFE ;

- De l'impact quantitatif du programme qui se traduit par la construction de 57 centres BARKA sur 40 prévus à travers les 7 communes du Borgou, avec 88 salles de classes ; un effectif de 2.500 apprenants, dont 1.315 filles (52,6%); 88 animateurs/trices/alphabétiseurs ; et la prise en compte des enfants les plus vulnérables (enfants bouviers). Les réalisations dépassent les prévisions en raison de l'attrait inattendu du programme et de l'adhésion conséquente des communautés.



Bâtiment type d'un centre BARKA

- De l'impact qualitatif : un matériel didactique couvrant tous les champs disciplinaires du cycle primaire (soit 24 manuels et guides), conçus, édités et tirés à 8.000 exemplaires et distribués gratuitement aux apprenant(es) ; des méthodes interactives maximisées par le respect des normes de qualité fondamentale (ratio nombre d'élèves de 25 par classe) ; un fort taux de promotion soit, 80% de

passage aux classes supérieures ; un niveau appréciable dans les langues nationales, un niveau général globalement moyen dans l'acquisition des compétences de base, un excellent niveau dans les activités préprofessionnelles, une multiplicité des partenaires impliqués, et une implication relativement forte des communautés etc. ; enfin, la recherche action constante a permis l'adoption d'un cadre référentiel de suivi validé par le MEMP.

- Du changement qualitatif de perception observé chez certaines communautés (Peulh) généralement hostiles à la scolarisation des enfants confinés aux tâches pastorales (et des filles en particulier); en effet, grâce au PAEFE, ces dernières ont été enrôlées en grand nombre au sein de cette communauté, autant que les garçons auparavant utilisés comme bouviers.
- De l'efficacité interne et externe du programme : grâce à des processus pédagogiques constamment améliorés par des ajustements itératifs, ce programme aura gagné en efficacité interne comme en témoignent les résultats de fin de cycle de 77% d'admis au CEP ; de même, l'efficacité externe a été renforcée par les savoirs pratiques et les acquis préprofessionnels préparant les bénéficiaires à l'auto emploi.

Considérant ces performances et les avantages majeurs, entre autres, la préprofessionnalisation et une pertinence renforcée de l'éducation, le changement de perception observé chez certaines communautés face à la scolarisation, l'ancrage culturel et linguistique de l'école dans le milieu, ce programme novateur peut s'offrir, grâce aux améliorations à y apporter, comme modèle au plan national, en vue de sa mise à l'échelle.

Enfin, une importante leçon finale se dégage de cette expérimentation à savoir, qu'il est possible, dès le stade du cours primaire, d'associer connaissances théoriques de base et apprentissages manuels (préprofessionnalisation de l'éducation de base) ; qu'une répartition équilibrée des horaires du programme peut y contribuer, que les contenus et les manuels devraient articuler des liens plus fonctionnels entre notions théoriques de base et savoirs pratiques ; que les passerelles aménagées vers le secondaire général et technique puissent effectivement ouvrir des horizons plus larges au profit de milliers d'enfants exclus du système éducatif formel. Au niveau national, le système éducatif gagnerait en pertinence et en efficacité externe, en intégrant des contenus hybrides comme ceux du PAEFE, débouchant sur une semi professionnalisation, et plus tard, sur une véritable professionnalisation, gage d'une autonomisation et d'opportunités d'auto emploi ; ainsi s'opérerait un véritable changement de paradigme d'un système éducatif bâti sur des connaissances générales, pour une éducation de développement bâtie sur des savoirs scientifiques et des compétences pratiques

² BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

³ BAC : Baccalauréat

⁴ COTIP : Comité de Pilotage du PAEFE

⁵ CODIR : Comité de Directeur

1 Contexte et justification

Le bilan de la mise en œuvre du Plan Décennal du Secteur de l'Éducation (PDDSE) 2005/2016 au Bénin fait apparaître des progrès notables en matière d'accès universel, cependant, des inégalités d'accès subsistent dans certaines régions du pays, notamment dans le Borgou où de nombreux enfants restent exclus du système éducatif formel (environ 80.000⁶).

C'est pour contribuer à résorber ces gaps de scolarisation que le PAEFE a été lancé en 2011. Le premier rapport de capitalisation (Cf. Rapport Février 2015) a permis de décrire sa finalité, ses orientations, ses fondements conceptuels et théoriques de même que le cadre opérationnel de sa mise en œuvre.

Le présent rapport qui intervient en fin de phase, vise une analyse approfondie des hypothèses de base. Il s'agit de mesurer les progrès accomplis et de vérifier la pertinence de ces hypothèses afin de s'assurer que les choix étaient justes et appropriés, le cas échéant, et de tirer les leçons apprises afin d'éclairer les perspectives de mise en œuvre de la phase prochaine.

La première partie du rapport sera donc consacrée à une analyse approfondie des résultats intermédiaires à mi-parcours, en regard des indicateurs du cadre logique. Tandis que la seconde partie sera consacrée à la vérification des hypothèses de base à savoir, pertinence, efficacité et performances, genre et équité, etc. au terme de l'achèvement de la phase pédagogique 1 du programme intervenu depuis juillet 2015. Enfin, seront analysés le dispositif de dialogue politique en vue du renforcement de l'ancrage institutionnel, de même que les conditions de consolidation de l'ancrage communautaire.

La méthodologie de la présente étude s'est articulée autour des points suivants : revue documentaire (divers rapports rendus disponibles par la coordination du PAEFE, 1^{er} rapport de capitalisation, rapport provisoire de l'évaluation externe). Puis une démarche analytique a permis de mettre les indicateurs du cadre logique en regard des réalisations sur les quatre ans d'exécution du programme ; des constats ont été dégagés, des leçons apprises et formulées aux fins de capitalisation et de partage. Enfin, des tableaux ont été conçus, articulant une vue synthétique des données, des indicateurs du cadre logique mis en regard des données chiffrées d'exécution du programme, des leçons dégagées, des recommandations formulées et des acteurs identifiés et leurs rôles définis dans la perspective de la phase prochaine du programme.

2 Analyse des résultats intermédiaires, des facteurs analytiques et des leçons apprises

Le PAEFE lancé en 2011 venait de boucler ses trois premières années à fin 2014, au terme d'un processus de préparation marqué par :

- une étude de faisabilité dans le département du Borgou, zone d'implantation du programme ;
- des voyages d'échanges d'expériences dans des pays de la sous-région Ouest-Africaine où se déroulent des programmes similaires (AFI-D au Burkina Faso, Niger) ;
- des négociations sociales avec les partenaires du programme au niveau central (MEMP et MCAPLN), au niveau décentralisé (services départementaux déconcentrés de l'éducation nationale), au niveau communal (dans les 7 communes d'accueil du programme), et au niveau local avec les collectivités et les populations bénéficiaires.



Parents d'apprenants en réunion de Comité de Gestion (COGES)

Au terme des trois premières années, l'exécution du programme a permis de réaliser des objectifs quantitatifs et qualitatifs dont le tableau ci-après rend compte, à travers les premiers acquis mis en regard des indicateurs du cadre logique; de même, des constats ont été dégagés et des leçons apprises dans la perspective de l'achèvement de la phase pédagogique 1 du programme prévu pour fin juillet 2015.

⁶ Etude réalisée par la DDC au Bénin, en 2010

Facteurs analytiques :

1. Les demandes d'ouverture de centres Barka affluent au niveau des mairies marquant ainsi l'intérêt des communautés
2. Il faut signaler que 6 catégories de documents restent concernant ceux de la 4ème année en instance de conception?
3. Il s'agit des curriculums détaillés des 4 niveaux d'enseignement

Le tableau suivant présente une analyse comparée des indicateurs et des réalisations, tandis que l'encadré qui suit ce tableau présente les leçons apprises.

Tableau 1 : Niveau d'atteinte des indicateurs et analyse

Actions prévues	Indicateurs	Etat d'évolution
<p>Ancrage du programme au niveau des communautés R1 Les communautés adhèrent à l'initiative et y prennent un part active dans le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des comités de gestion se sont approprié leurs rôles et au moins 20% des communautés prennent des Initiatives d'autofinancement • 100% des centres Barka ont mis en place des cantines autogérées • Tous les centres ouverts disposent de comités de gestion fonctionnels avec 50% de femmes • 100% des centres Barka ont mis en place des activités culturelles et identifient des formateurs à cet effet • Nombre d'enfants inscrits par centres • Taux de contribution (nature et numéraire) à la réalisation et à l'entretien des infrastructures mises en place • Nombre de nouvelles demandes d'ouverture de centres par an 	<ul style="list-style-type: none"> • 88 demandes satisfaites sur 221 enregistrées à fin 2014 • 18 nouveaux comités de gestion installés • 31 centres Barka ont été construits • 28 nouveaux thèmes recensés pour exploitation dans le volet pédagogique
<p>Développement des offres d'alternatives éducatives R2 Des alternatives éducatives en cours ou à créer dans le contexte béninois sont appréhendées, enrichies avec l'expérience de l'AFI-D et mises en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'innovation pédagogique et les instruments du PAEFE (manuels, guides, méthodologies de formation, organisation institutionnelle) sont validées et adoptées par les institutions de l'Etat en charge de l'éducation • Pertinence et qualité des approches éducatives novatrices confirmées par des résultats obtenus en fin de phase • Disponibilité des documents pédagogiques pour chaque niveau d'apprentissage • 40-50 centres pilotes d'éducation-formation fonctionnels recrutant au moins 25 apprenants par centre dont au moins 50% de filles • Degré de satisfaction des élèves et parents par rapport aux contenus éducatifs, à la méthodologie 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 curricula détaillés des 4 niveaux d'enseignement sont validés • 28 nouveaux thèmes recensés pour exploitation dans le volet pédagogique • 51 manuels et guides par langues et en français sont élaborés et validés • 88 classes sont fonctionnelles avec 2200 apprenants
<p>Maîtrise d'ouvrage communale du sous-secteur des alternatives éducatives R3 Les communes ont une bonne compréhension de la problématique et définissent leur rôle et responsabilité face au programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % communes partenaires intègrent les centres Barka dans leurs plans de Développement communaux et assurent la mobilisation interne des ressources, ainsi qu'avec avec leur partenaires • 100% des communes partenaires adoptent des Arrêtés communaux relatifs à la mise en œuvre du PAEFE et signent des conventions bilatérales avec le programme pour la mise en œuvre • Le nombre de demandes d'ouverture augmente chaque année dans les communes partenaires grâce à la mobilisation des communautés autour des centres Barka • 100% des communes partenaires inscrivent un budget spécifique pour la mise en œuvre de centres Barka dans leurs plans de développement communal et leur plan d'investissement annuel et assure une gestion transparente des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Un protocole révisé et amélioré d'assistance et d'appui au processus de négociation sociale a été signé entre le PAEFE et l'ADeCOB. • 7 arrêtés communaux et 60 protocoles tripartites commune-communauté villageoises et PAEFE ont été signés ;

<p>Institutionnalisation de l'alternative éducative développée par le programme R4 Les structures étatiques participent activement à l'initiative du PAEFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curricula et manuels pédagogiques validés par les instances habilitées • Nombre (Nbr.) de suivi-appui/conseil par les services déconcentrés/mois/centre • Nbr. d'agents des services déconcentrés formés à la méthodologie et aux outils de suivi de l'expérience éducative • Appropriation de l'expérience et diffusion prise en compte dans le prochain plan décennal de développement de l'éducation par l'Etat béninois • Nouvelles politiques et normes mis en place sur l'éducation Non formelle au plan national intégrant l'expérience du PAEFE • Nbr. de rencontres de réflexions animées par le PAEFE sur l'éducation informelle et son institutionnalisation au plan national 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 chefs services départementaux en charge de l'éducation et 12 responsables de services décentralisés niveau communes ont participé à la mission de négociation sociale • Les directeurs nationaux des ministères en charge de l'éducation, les directeurs départementaux en charge de l'éducation et les responsables des services décentralisés niveau communal ont participé aux ateliers de validation des curricula détaillés de tous les niveaux
<p>Coordination, planification, suivi & capitalisation R5 Un système de pilotage du PAEFE pour la mise en œuvre des activités, y compris la documentation, capitalisation et la diffusion des expériences est assuré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage du niveau national est fonctionnel avec des échanges périodiques pour orienter le programme dans ses activités stratégiques. • Qualité et régularité des rapports de suivi produits par les services techniques déconcentrés et les points focaux des collectivités • Un système de suivi évaluation fonctionnel, utilisés par les acteurs (à divers niveaux) basé sur un système informatique de gestion de données. • Disponibilité du matériel didactique dans tous les services techniques déconcentrés et degré de reconnaissance sur la qualité de l'expérience au plan national • Degré d'appropriation de l'expérience par les acteurs de l'éducation (Ministères concernés, collectivités, ONG, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des évaluations des centres ont été réalisées par les inspecteurs, l'équipe de SOLIDAR et du CRADENF • 7 thématiques ont été documentées • 10 visites d'échanges organisées • 1 documentaire du PAEFE réalisé • Un logiciel pour l'enregistrement de données finalisées

Tableau 2 : Leçons apprises

Actions	Principales leçons tirées
<p>Ancrage du programme au niveau communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La construction des centres Barka est un début de réussite avec la participation des communautés à hauteur de 10%. • L'alimentation des apprenants est assurée à travers des cantines scolaires (41 cantines)
<p>Développement des offres d'alternatives éducatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre alternative mise en œuvre avec trois composantes et des innovations : • Innovation du bilinguisme (Français /quatre langues locales : Baatonu, Boo, Fulfulde, Nago) • Des danses locales ont été apprises et valorisées ; teke, autres chants et danses populaires • Socle de base des connaissances et compétences du cycle primaire • Composante initiation préprofessionnelle aux métiers artisanaux (tissage, couture, menuiserie) • Composante initiation sociale • Le taux d'achèvement des programmes d'étude est évalué à 85% (rapport d'évaluation) • Beaucoup d'actions ont été consacrés à la formation des formateurs
<p>Maîtrise d'ouvrage communale du sous-secteur des alternatives éducatives Institutionnalisation de l'alternative éducative développée par le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communes assurent le rôle de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de forage de puits à motricité humaine (FPMH) ; • Les communes participent à la sélection des animateurs avec les communes en collaboration avec les ONG et la coordination • Les communes participent au suivi des centres BARKA par les Comité communaux de l'éducation
<p>Coordination, planification ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un dispositif de suivi pédagogique avec une forte implication de professionnels

3 Analyse approfondies des hypothèses de base du programme : analyse de la pertinence

La section précédente a permis de mesurer l'évolution des indicateurs d'exécution à mi-parcours du programme (au terme des trois premières années (2011/2014)) d'un cycle de quatre ans. Les résultats intermédiaires étaient prometteurs, grâce à une constante amélioration imprimée à l'exécution du programme, visant à renforcer son efficacité, au fur et à mesure des insuffisances constatées, et ce, grâce aux ajustements itératifs opérés selon les cas.

La présente section aborde l'analyse approfondie des hypothèses de base du programme à savoir, pertinence, efficacité et qualité afin de situer la justesse des options fondamentales de ce programme. Ainsi, en juillet 2015, au moment où le PAEFE arrivait au terme des quatre années de la première phase de son exécution, la première cohorte du PAEFE prenait part à l'examen national du Certificat d'Etude Primaire (CEP) organisé au Bénin au titre de l'année 2015.

Les résultats obtenus à cette occasion par ces candidats ont été appréciables et encourageants, d'autant que leur caractère probant, le cas échéant, serait une confirmation majeure des hypothèses de base de ce programme axé sur un contenu éducatif alternatif et novateur.

Trois hypothèses principales de base formulées dans le cadre logique ont été sélectionnées en vue de la présente analyse à savoir :

- 1 La pertinence et la qualité des approches éducatives alternatives novatrices sont confirmées en fin de phase (extrait 2, cadre logique PAEFE);
- 2 Le degré de satisfaction des parents et des élèves par rapport aux contenus éducatifs de l'offre témoigne de cette pertinence ;
- 3 Le nombre de demandes d'ouvertures de centres Barka augmente chaque année dans les communes partenaires du programme grâce à la mobilisation.

Le choix des hypothèses ci-dessus se justifie par la nécessité de vérifier le bien-fondé de ce programme qui demeure une expérimentation en phase pilote ; en effet, ces hypothèses renvoient à la pertinence du programme, à la qualité des résultats et à l'efficacité de sa mise en œuvre.

La pertinence et la qualité des approches éducatives alternatives novatrices sont-elles confirmées en fin de phase ?

Le bien-fondé d'une nouvelle offre éducative alternative ne peut se justifier que si son contenu éducatif reflétait les besoins prioritaires d'éducation et de formation du milieu, en l'occurrence, ces contenus doivent dispenser des connaissances et compétences requises en matière de résolution des problèmes de développement du milieu.

Le PAEFE, répond-il donc à des besoins prioritaires en matière d'éducation perçus comme tels par les acteurs locaux? Un diagnostic préalable des besoins ou une étude de faisabilité ont-ils été réalisés?

Tableau 3 : Analyse de la pertinence du PAEFE

Diagnostic des Attentes des acteurs (bénéficiaires directs et indirects)	Contenus éducatifs et réponses du programme : avantages et leçons sur la pertinence
<p>1. Etude de faisabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude de faisabilité a été réalisée au préalable visant un diagnostic des besoins éducatifs de la couche sociale ciblée, et a révélé une « situation » déplorable d'exclus du système éducatif formel dans le Borgou (près de 80.000 enfants non scolarisés ou déscolarisés) ; cette situation étant liée à des causes multiples dont : ; exclusion sociale (enfants bannis) sur fond de préjugés sociaux, de manque de moyens pour les parents et recours au travail précoce et privatif de scolarisation pour des enfants (bouviers) ; etc. <p>2. Attentes et opinions des bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 91% des enfants ont déclaré qu'ils ont toujours souhaité fréquenter une école primaire (pour les non scolarisés) ou poursuivre leurs études (pour les déscolarisés ayant abandonné précocement l'école). • « (98%) affirment vouloir apprendre à lire et à écrire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Contenus éducatifs adoptés suite à cette étude de faisabilité ont été axés sur le socle des connaissances de base du cours primaire classique, et enrichis par des innovations majeures dont le bilinguisme et l'initiation pré-professionnelle aux métiers artisanaux et agricoles ; • Le cadre conceptuel de ces contenus s'adosse à une philosophie d'éducation de développement, c'est-à-dire, associant connaissances théoriques de base et compétences pratiques. <p>Pourquoi des innovations ?</p> <p>1. Innovation du bilinguisme : Avantages au plan pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lien organique entre pensée et langage explique que l'acquisition de la parole et les premiers apprentissages sociaux sont généralement effectués pour tout petit enfant dans la langue maternelle, ou la langue première selon le contexte. • Cet apprentissage social de la langue maternelle (faite d'une structuration intuitive de la pensée et de la parole) assoit les bases des capacités cognitives de l'enfant, et justifie la nécessité de recourir à l'utilisation de cette langue maternelle en début de scolarisation pour tout jeune enfant.

en langues nationales » et aussi « apprendre à calculer ou à mesurer »

- 13 sur 19 (interrogés) affirment s'inscrire dans ces centres pour « apprendre à lire et à écrire dans leur langue nationale et apprendre un métier ;

3. Attentes et opinions des bénéficiaires indirects (communautés d'accueil)

- Les autres acteurs interrogés (parents, animateurs/trices, CCS/CP, enseignants du formel, responsables communaux, personnes ressources, responsables centraux et experts) estiment à 86% que les objectifs du PAEFE répondent parfaitement aux besoins prioritaires des bénéficiaires directs ou indirects
- Une forte majorité (83%) est en faveur de « l'obtention du CEP »

- En effet, un tel recours facilite une compréhension et une appropriation des connaissances plus aisées dans la langue première (la langue maternelle) ou les langues locales dans le cadre du PAEFE, ce qui favoriserait un transfert plus efficace des connaissances en français.

2. Avantages sociaux du bilinguisme

- Opportunités d'utilisation écrite des langues nationales dans le développement local notamment, la capacité des bénéficiaires de traduire (du français vers les langues nationales et vice versa), des contenus d'information, éducation, communication (IEC) en matière de santé, de vulgarisation agricole, d'appropriation des textes sur la vie démocratique et citoyenne, etc. ;
- Valorisation des langues et cultures locales en termes d'apports en concepts techniques, de notions scientifiques, de jargons techniques dans les langues nationales, etc.).

2. Initiation pré professionnelle aux métiers artisanaux

- Utilité des Acquis pré professionnels : au terme de leur initiation pré professionnelle aux métiers artisanaux, les enfants sont maintenant capables de fabriquer des objets usuels (tabourets, pagnes tissés, nattes tressées, etc. ; le cycle de base du PAEFE constitue donc une préparation efficace aux formations techniques et professionnelles

• Accès aux opportunités d'auto emploi grâce aux pré-compétences professionnelles :

- Les enfants du PAEFE sont dotés de précompétences techniques pratiques: fabrication d'objets usuels ; ils seront capables de s'auto, après des études au niveau secondaire technique en vue d'une qualification adéquate dans l'un des métiers de leur choix ;

• La Philosophie est celle d'une éducation de développement

- Axée sur l'autonomisation par les compétences
- Visant la pré professionnalisation

Leçons apprises

- Les acquis des apprentissages de métiers artisanaux combinés avec le socle de connaissances du primaire ont été fortement appréciés par les bénéficiaires et les communautés locales, traduisant une adéquation du programme avec les réalités locales.

- Les échecs scolaires (dans le système éducatif formel) sont souvent liés aux difficultés en mathématiques et en français ; de toute évidence, les difficultés de maîtrise de la langue étrangère (français) expliquent les difficultés à comprendre les énoncés mathématiques ; le recours aux langues locales faciliterait une compréhension plus aisée des notions pour un transfert plus efficace en français ;

- L'utilisation écrite des langues nationales crée une interface entre l'école et le milieu, entre savoirs endogènes et savoirs modernes, enrichissant un environnement lettré en langues locales ; le bilinguisme renforce l'ancrage culturel de l'école dans le milieu.

- Cette orientation s'inscrit dans une logique de préprofessionnalisation, qui est aujourd'hui une exigence majeure au

niveau du système éducatif national marqué depuis des décennies par une inadéquation formation/emplois ;

- A l'issue de ce programme, les compétences pratiques acquises constituent un gage d'autonomisation pour les bénéficiaires, désormais préparés à l'auto emploi.

- Le PAEFE est un précurseur de la professionnalisation de l'éducation au Bénin, comme envisagée pour l'ensemble du système éducatif national

Le PAEFE est donc pertinent comme réponse aux besoins socioéducatifs et de développement socio-économique du milieu, de même les langues et cultures locales s'en trouvent valorisées; que dire de son efficacité au plan pédagogique et de ses performances globales?

4 Analyse de l'efficacité : acquis pédagogiques, suivi, genre et pilotage du programme

Les acquis pédagogiques se résument en connaissances générales issues du socle de base des connaissances enseignées dans le cycle primaire, complétées par des notions

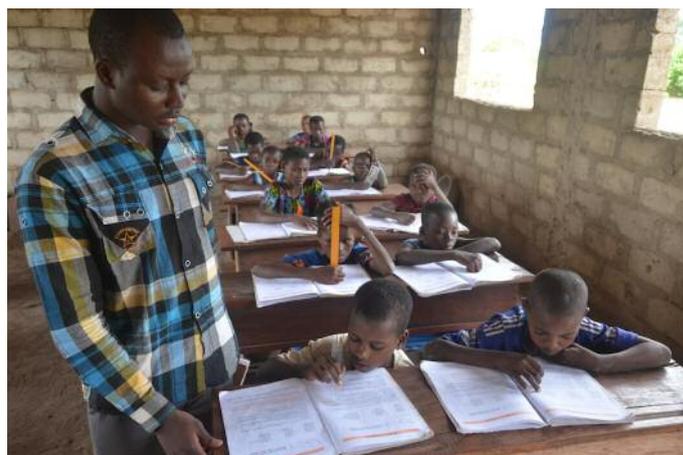
issues des composantes alternatives du programme. Ces connaissances sont mesurables à travers les évaluations formatives successives par année du cycle (taux de passage entre niveaux), et par l'évaluation sommative de fin de cycle couronnée par les résultats obtenus à l'examen national du CEP par les candidats du PAEFE.

4.1 Qualité pédagogique du programme

L'un des critères de mesure de la qualité pédagogique du programme est le taux de passage entre niveaux. Au cours des quatre années du cycle, les taux de passage ont été consolidés sur la base d'une moyenne de 80%. Cette moyenne se confirme dans les résultats de la première cohorte du PAEFE au CEP, soit 77% d'admis. L'analyse approfondie des résultats permettrait de tirer des leçons pour le futur,

4.1.1 Analyse des résultats des examens du CEP

Les résultats des différents candidats des centres Barka à l'examen national du CEP sont présentés dans le tableau ci-après :



Un animateur avec ses apprenants dans un centre BARKA

Tableau 4 : CEP 2015 Situation générale des résultats au niveau des centres BARKA en comparaison avec le taux atteint par commune

Centre Barka	Nombre de candidats présentés			Nombre de candidats ayant composés			Nombre d'admis au niveau de la commune			Taux de réussite globale du PAEFE			Taux de réussite total par commune
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
BEMBEREKE	17	41	58	17	39	56	12	34	46	71%	87%	82%	96%
N'DALI	29	22	51	27	20	47	19	19	38	70%	95%	81%	89%
NIKKI	28	28	56	23	23	46	12	14	26	52%	61%	57%	83%
PERERE	46	29	75	30	19	49	21	16	37	70%	845%	76%	77%
KALALE	35	20	55	35	19	54	30	17	47	86%	89%	87%	76%
SINENDE	41	30	71	41	30	71	25	26	51	61%	87%	72%	89%
TCHAUROU	36	37	73	34	27	61	25	25	50	74%	93%	82%	94%
TOTAL	232	207	439	207	177	384	144	151	295	70%	85%	77%	84%

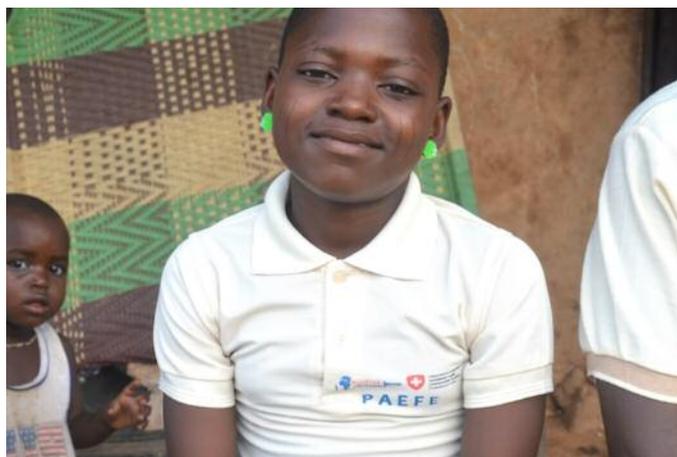
L'analyse des résultats présentés dans le tableau ci-dessus révèle que, pour une première expérience à l'examen du CEP, les centres BARKA ont enregistré un taux d'admission satisfaisant de 77%. Cette performance a été mieux traduite dans la commune de Kalalé où le taux d'admission des candidats des centres BARKA est établi à 87% soit mieux que le taux d'admission global à cet examen au niveau de la commune

(76%) et des départements du Borgou et de l'Alibori (83,74%). Par contre les résultats ont été moins satisfaisants dans la commune de Nikki où le taux d'admission se situe seulement autour de 57%.

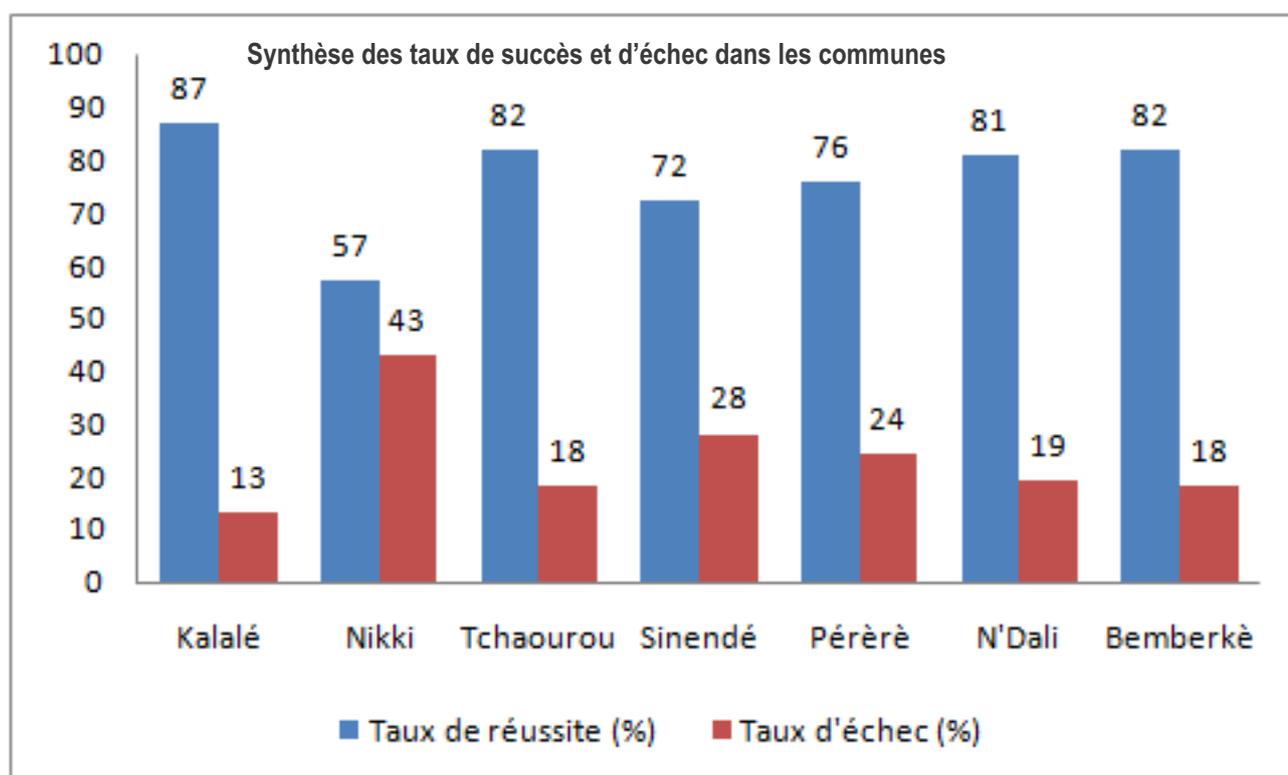
L'analyse détaillée de ces résultats au regard des performances dans les huit matières objets d'évaluation au CEP ré-

vèle que les apprenants des centres BARKA affichent une performance satisfaisante dans les matières comme DESSIN COUTURE, EA et ESP et une performance moyenne en ES et EST. Par contre, les performances sont médiocres en MATHÉMATIQUES, EXPRESSION ECRITE et COMPREHENSION ECRITE.

Lorsque nous nous intéressons à l'appréciation des résultats au niveau communal, on constate aisément que quatre communes ont enregistré des taux d'admission supérieurs à 80% (Kalalé, Tchaourou, N'Dali et Bembéréké). Le constat trivial qu'on peut faire à l'analyse des échecs dans toutes les communes d'intervention est que la faiblesse de niveau des apprenants est principalement due aux difficultés des apprenants en MATHÉMATIQUES, EXPRESSION ECRITE et COMPREHENSION ECRITE .



Martine fait partie des apprenants qui ont réussi son CEP 2015 (Certificat d'Etudes Primaires)



En conclusion, on peut noter que pour une initiative expérimentale comme le PAEFE, les statistiques globales relatives à l'admission sont encourageantes et laissent entrevoir de bonnes perspectives pour les années à venir.

4.1.2 Synthèse des facteurs de qualité

La qualité globale de l'offre alternative est attribuable à une série de facteurs à savoir :

A) Les innovations :

- Le bilinguisme et ses avantages : meilleure compréhension en langues locales des connaissances, compétences et notions associées en vue de leur transfert plus efficace en français ; ancrage culturel de l'école dans le milieu ;

- Les apprentissages pré professionnels et leurs avantages: les nouvelles compétences constituant les bases d'une autonomisation future ainsi que des capacités d'auto emploi;

B) **Les méthodes pédagogiques interactives** maximisées par les normes de qualité fondamentale, notamment le ratio nombres d'élèves par classe, qui est de 25 au PAEFE, conforme à la norme officielle de 25 (contre 50, voire plus, dans les écoles publiques) ; ces effectifs allégés permettent la prise en compte des individualités (potentiel et faiblesses) des apprenants ;

C) **L'accès gratuit aux manuels d'apprentissages** pour les apprenants qui peuvent les consulter en temps réel en vue

d'une appropriation durable des connaissances ; contre un ratio d'un manuel pour deux, voire pour trois apprenants dans le système éducatif public ;

D) **L'approche par compétences** qui confère plus de dynamisme aux méthodes interactives et une plus grande maîtrise des savoirs pratiques ;

La qualité est un aussi un facteur d'efficacité qui comprend d'autres conditions.

4.1.3 Analyse de l'efficacité du programme

L'analyse de l'efficacité globale prend en compte tous les aspects de l'exécution du programme, en regard de l'objectif général et des objectifs spécifiques, et en référence aux indicateurs de mise en œuvre du PAEFE.

Rappels : **L'objectif général du PAEFE est d' « appuyer la mise en œuvre d'offres d'éducation et de formation adaptées aux réalités socioéconomiques du milieu pour les 9-15 ans exclus du système éducatif formel et susceptibles d'être généralisées et de servir de modèle au niveau national. »**

Les objectifs spécifiques du programme pour les apprenants sont :

- **Savoir lire et écrire et acquérir des compétences dans sa langue maternelle;**
- **Avoir des aptitudes et des connaissances sur des métiers porteurs ;**
- **Contribuer à la valorisation des langues nationales et de la culture ;**
- **Passer le certificat d'études primaires (CEP) au bout d'un cursus de 4 ans.**

L'analyse de l'efficacité du programme s'effectuera en rapport avec les performances d'exécution des différentes composantes, administratives, pédagogiques, organisationnelles et partenariales. Le tableau ci-dessous rend compte de cette analyse des performances du programme en regard des indicateurs du cadre logique.

Tableau 5 : Analyse de l'efficacité et des Performance du programme

Quel est le niveau d'exécution des activités par rapport au cadre logique ?

Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les 28 indicateurs ont été touchés : • Il existe des écarts positifs sur les prévisions : ex : 57 centres Barka construits sur 40 à 50 prévus ; • 15 indicateurs sur les 28 enregistrent des déficits : <ul style="list-style-type: none"> • 41 sur 57 centres disposent de cantines auto gérées, soit un taux de 72% et un écart de 16 à combler ; • Tous les centres ne disposent pas de Comités de Gestion (CoGEC) : 41 sur 57 ; • Seulement 72% des centres ont respecté les engagements pris dans le protocole d'accord (donnée à confirmer) au lieu de 100% attendu 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les effets attendus recherchés sont quasiment visibles, quoique leur impact soit varié selon les cas ; • Le niveau de performance du programme dépasse les prévisions au regard d'indicateurs importants (infrastructures d'accueil) et cibles prévus (nombre d'enfants touchés) • Les gaps à combler sont attribuables au taux d'exécution supérieur aux prévisions, 57 centres Barka contre 40 prévus. <ul style="list-style-type: none"> • Un gap de 16 cantines reste à combler, il importe de créer ces cantines, élément indispensable du dispositif de maintien des enfants à l'école ; • Il est important de faire installer des comités de gestion dans tous les centres, eu égard à la nécessité d'une gestion participative impliquant les communautés

Dans quelle mesure, le programme a-t-il profité aussi bien aux femmes/filles qu'aux hommes/garçons, en particulier ceux issus des milieux les plus défavorisés ?

Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<p>Etat d'exécution du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Coordination compte (2 femmes, 1 homme), • Superviseurs/ONG (parité, 3 femmes, 3 hommes), • animateurs/trices (26 femmes sur 88, soit 30%), • Comité de gestion (39% de femmes sur un effectif de 513), consultants sollicités (5 femmes sur 23). 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les effets attendus recherchés sont quasiment visibles, quoique leur impact soit varié selon les cas ; • Le niveau de performance du programme dépasse les prévisions au regard d'indicateurs importants (infrastructures d'accueil) et cibles prévus (nombre d'enfants touchés) • Les gaps à combler sont attribuables au taux d'exécution supérieur aux prévisions, 57 centres Barka contre 40 prévus. <ul style="list-style-type: none"> • Un gap de 16 cantines reste à combler, il importe de créer ces cantines, élément indispensable du dispositif de maintien des enfants à l'école ;

Années Scolaires	Garçons	Filles	Total	% filles
2011/2012	250	332	582	57
2012/2013	860	1134	1994	56,9
2013/2014	934	1220	2154	56,6
Effectif total	1185	1315	2500	52,6

- Il est important de faire installer des comités de gestion dans tous les centres, eu égard à la nécessité d'une gestion participative impliquant les communautés

Qualité des acquis des apprenants

Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de promotion assez appréciable (80% de taux de passage d'un niveau à l'autre de 2011 à 2014) ; • Des acquis indéniables reconnus par la majorité des acteurs interrogés dans les langues nationales (« la plupart des apprenants savent écrire et lire dans la langue nationale dès la première année » selon un responsable centrale), • Indicateurs d'acquisition des compétences en langues nationales : sur 14 animateurs des niveaux 1, 2 et 3, plus de 10 d'entre eux déclarent que les trois quarts ou presque tous les apprenants peuvent écrire, s'exprimer oralement, lire un texte, écrire leur nom et celui d'autrui, résoudre un problème mathématique utilisant les 4 opérations dans la langue nationale en fonction des indicateurs de performance ; • Des acquis plus modestes en français (environ 60% des apprenants ont déclaré avoir obtenu la moyenne d'au moins 10 sur 20 en lecture et en écriture dans la langue française) rejoignant le constat fait dans le rapport de capitalisation ; • Des acquis très importants dans les activités d'apprentissage préprofessionnel ; en effet, du niveau 1 au niveau 4, les témoignages sont nombreux pour certifier que les apprenants sont capables de réaliser la fabrication d'objets usuels du milieu à la fin de la 4^{ème} année ; • La majorité des acteurs (plus de 80%) est satisfaite ou très satisfaite du niveau d'ensemble des apprenants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau des acquis est satisfaisant ; • Des améliorations au plan pédagogique, (renforcement des capacités des animateurs) et au plan du suivi, permettraient de maximiser les performances du PAEFE. • Le niveau des acquis en langues nationales est excellent. • Les acquis de l'apprentissage du français restent très modestes (globalement en dessous de la moyenne ; une amélioration des méthodes s'imposent à travers des techniques d'appropriation des règles grammaticales de base, et d'expression écrite (exercices fréquents de dictées et de rédaction) ; • Les acquis en compétences pré professionnelles sont excellents, et la motivation des maîtres artisans formateurs doit être renforcée afin de maintenir ces acquis et aller au-delà.

De la répartition des programmes en 4 années

Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<p>(1) Parmi les points forts concernant la répartition des programmes en 4 années d'apprentissage, tous les champs disciplinaires sont pris en compte ;</p> <p>(2) En termes de points faibles, au sujet de la répartition des programmes sur les 4 années, une confusion subsiste chez certains animateurs qui tentent d'établir une comparaison avec le formel ;</p> <p>(3) L'introduction du français est jugée tardive par certains (CRADENF) ; il en résulte un emploi du temps généralement chargé et les animateurs n'arriveraient pas souvent à terminer le programme.</p>	<p>Définir dans un document formel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un référentiel des connaissances ou socle des compétences du PAEFE, précisant les profils de sortie des apprenant(es) ; • un protocole expérimental de formation des animateurs, précisant le profil de ces derniers, ainsi que les modalités de leur formation initiale et continue ; • assurer une formation initiale et un renforcement des capacités des animateurs sur les défis et enjeux du PAEFE

Des manuels et matériels didactiques	
Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre impressionnant de documents didactiques couvrant tous les champs disciplinaires du cycle primaire, élaborés, édités et distribués gratuitement aux apprenants des différents niveaux; • Cependant, le contenu des manuels reste un peu trop calqué sur le modèle scolaire formel ; il reste à établir un lien entre les notions théoriques et les activités préprofessionnelles, qui seraient alors des sources d'épreuves ou d'exercices en mathématiques par exemple. On devrait également utiliser des séquences d'activités de couture ou de menuiserie pour faire de la géométrie. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès au matériel didactique d'enseignement/apprentissage est un facteur clé et une condition majeure de qualité pédagogique du programme. • Toutefois, il importe de créer un lien d'application entre les notions théoriques apprises et les activités pré professionnelles ; • Pour la phase prochaine, joindre aux manuels et guides, des outils d'application pour accompagner les apprentissages pré professionnels ; à défaut de concevoir de nouveaux manuels selon l'approche théorie et pratique pour soutenir les apprentissages.
Du suivi des activités pédagogiques	
Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • La pluralité des regards sur les aspects pédagogiques avec le nombre de structures ou d'acteurs chargés du suivi (SOLIDAR, CRADENF, SIANSON et DERANA, CCS/CP, etc.) peut être bénéfique; • Un dispositif jugé globalement efficace et satisfaisant par la majorité des responsables centraux et experts (11 sur 15) et par des CCS/CP (9 sur 9) et de 14 animateurs sur 34 ; • La satisfaction générale exprimée par les animateurs qui reconnaissent le bien fondé du suivi tout en saluant particulièrement la qualité du suivi effectué par certains CCS/CP et par certains experts nationaux et internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un protocole (référentiel) de suivi précisant les objectifs qualitatifs de suivi, les modalités de suivi, les acteurs à impliquer, les résultats attendus, etc. a été défini • Respecter dans la sélection des apprenants les tranches d'âge définies dans le programme (9-14 ans). • Pour corriger les insuffisances du bilinguisme, revoir le processus en adoptant déjà le français au début de l'année 2 voire, à la fin de la première année.
Des apprentissages préprofessionnels (agriculture, élevage, artisanat, etc.), cantines autogérées, autres activités :	
Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Forte motivation des apprenants pour les activités manuelles, pratiques et culturelles ; les résultats obtenus dans ces activités connexes sont spectaculaires; • Lien de cause à effet observé entre le fonctionnement des cantines autogérées et le bon taux de fréquentation des centres par les apprenants ; • Forte adhésion des communautés à ces activités connexes dont la pertinence, le bien- fondé et les avantages sont reconnus de tous ; • Les difficultés qu'éprouvent les communautés à se mobiliser pour l'implantation et le fonctionnement des cantines (difficultés à fournir des vivres) sont liées à la pauvreté générale dans le milieu, ou rarement au manque de « bonne volonté » selon certains acteurs); • Réticences ou refus des artisans d'assurer les activités de formation préprofessionnelle à cause du caractère bénévole de leur rôle (absence de rémunération) ; des difficultés éprouvées à trouver des formateurs dans certains centres ; • Insuffisance de la masse horaire accordée aux activités d'apprentissage préprofessionnel (activités réservées aux samedis uniquement) ; etc 	<ul style="list-style-type: none"> • Les apprentissages manuels et pré professionnels constituent des innovations fort appréciées qui renforcent la pertinence du programme et doivent être améliorés lors de la phase prochaine; • Les cantines scolaires endogènes constituent un dispositif clé de maintien des enfants à l'école et leur fonctionnement doit être amélioré ; • Il importe de poursuivre les négociations sociales avec les communautés, en tablant sur les résultats du CEP, aux fins d'adopter des stratégies plus opérationnelles de création et de fonctionnement (approvisionnement) des cantines ; • Il faudra identifier des mesures de motivation des artisans formateurs, après en avoir discuté avec les intéressés, afin de réduire les risques liés au bénévolat ; • Motiver davantage les artisans formateurs, sans accroître la masse horaire, au risque de surcharger le temps d'apprentissage des enfants

Du partenariat multi-acteurs	
Etat d'exécution du programme	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • L'approche qui consiste à développer le partenariat avec plusieurs acteurs (« approche multi-acteurs ») et à plusieurs niveaux a été théoriquement bien pensée en amont et bien appréciée par la grande majorité des acteurs interrogés, en particulier les responsables centraux et experts ; <ul style="list-style-type: none"> • Il permet de bien préparer la pérennisation du programme si ce partenariat est bien développé ; etc. • La faiblesse constatée dans le développement du partenariat avec les ministères au début du processus ; • En rappel également, l'absence d'un document de clarification des rôles et responsabilités qui serait à la base de nombreux conflits ou insuffisances, soit à l'intérieur de la structure partenaire, soit entre plusieurs structures partenaires. C'est ainsi que les acteurs évoquent « des conflits d'attribution » entre la Coordination du PAEFE et les ONG, entre la Coordination et CRADENF, entre SOLIDAR et les Ministères, et en particulier entre CRADENF et SOLIDAR (sur lequel nous reviendrons largement) ; • Difficultés de fonctionnement de certains Comités de Gestion ou CoGEC ; parfois paralysés par des querelles politiques ou par la baisse de motivation chez des dirigeants (quelques-uns auraient baissé les bras après avoir participé aux missions d'échanges à l'extérieur parce qu'ils voient qu'ils ne gagnent plus que peu de choses dans ce projet, « <i>pourtant il y aurait de l'argent à prendre</i> » croient-ils) ; • Difficultés des communes à gérer les fonds mis à leur disposition (lourdeur administrative aidant) ou à mobiliser les ressources en faveur des centres BARKA ; • Une relative lourdeur ressentie dans ce partenariat complexe avec cette multitude d'acteurs, quoique cela soit bien apprécié ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Il importe de renforcer les partenariats avec les acteurs clés, les structures sociales, administratives et professionnelles dont l'implication contribuerait à maximiser l'impact du programme. • Il importe d'adopter, selon une approche participative, un cahier de procédures pour baliser les partenariats à divers niveaux ; • Il importe de maintenir un dispositif de renforcement des capacités des acteurs impliqués à divers niveaux dans le fonctionnement des centres BARKA (CoGeC) ; • Ce dispositif viserait à leur rappeler leurs responsabilités et rôles spécifiques ; • Un plan de formation et de renforcement des capacités sera élaboré et adopté à cet effet – tâches de la coordination du programme et de consultants associés.

Tableau 6 : Comparaison des objectifs fixés et des résultats atteints par le PAEFE

Domaines	Objectifs initiaux	Résultats / cibles	Observations
Niveau Stratégique	Objectif Général : « appuyer la mise en œuvre d'offres d'éducation et de formation adaptées aux réalités socio-économiques du milieu pour les 9-15 ans exclus du système éducatif formel et susceptibles d'être généralisées et de servir de modèle au niveau national ».	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat ; offre alternative mise en œuvre avec trois composantes et des innovations : Innovation du bilinguisme (quatre langues locales et français) • Socle de base des connaissances et compétences du cycle primaire • Composante initiation pré professionnelle aux métiers artisanaux (tissage, couture, menuiserie, • Composante initiation sociale 	Objectif atteint à 100%

Niveau Pédagogique	<p>Objectifs Spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> « Savoir lire et écrire et acquérir des compétences dans sa langue maternelle; Avoir des aptitudes et des connaissances sur des métiers porteurs; Contribuer à la valorisation des langues nationales et de la culture ; Passer le certificat d'études primaires (CEP) au bout d'un cursus de 4 ans». 	<ul style="list-style-type: none"> Bilinguisme appliqué avec succès (Français /quatre langues locales : Baatonu, Boo, Fulfulde, Nago) Préinitiation à différents métiers (menuiserie, tissage, tressage, etc.) Des danses locales ont été apprises et valorisées ; teke, autres chants et danses populaires ; Résultats de fin de cycle CEP : 77% 	<ul style="list-style-type: none"> Bilinguisme : Résultats satisfaisants en LN, reste à améliorer le français ; Initiation pré professionnelle : résultats très satisfaisants ; Les langues et cultures locales sont valorisées ; CEP : résultats de 77% satisfaisants et encourageants.
Pilotage du programme	<p>Cibles visées :</p> <p>Enfants de 9 ans (âge qui ne permet plus d'accéder au primaire classique) à 14 ans (âge qui autorise des apprentissages professionnels. L'accent est particulièrement mis sur l'équité genre et sur l'équité sociale à travers la prise en compte des enfants issus des couches les plus vulnérables (enfants talibés, bouviers et « Gandos », enfants placés, enfants ayant un handicap léger, etc.).</p> <p>Infrastructures scolaires prévues : 40 centres Barka</p>	<ul style="list-style-type: none"> Admis au CEP : 77 % Infrastructures construites : 57 centres BARKA <ul style="list-style-type: none"> Nombre de salles de classes construites : 88 salles de classes disponibles sur une prévision de 70 	<p>Impact quantitatif satisfaisant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats annuels à l'examen national fort appréciables pour un programme expérimental Impact très positif en termes d'infrastructures d'accueil avec 57 centres BARKA construits dans les sept communes du programme ; l'offre d'infrastructures dépasse les prévisions.
Ancrage Institutionnel : (objectifs, partenariat)	<p>Objectifs :</p> <p>L'objectif stratégique est que l'Etat, les Communes et les communautés s'approprient l'alternative éducative proposée et en assurent la pérennité</p> <p>Création de passerelles : entre l'éducation alternative offerte par le PAEFE et l'éducation formelle classique (possibilités de poursuivre les études secondaires dans les collèges et lycées, voire l'enseignement supérieur) d'une part, d'autre part, entre l'ENF et la formation professionnelle. Par ailleurs, la formation préprofessionnelle devrait permettre à l'apprenant de s'auto employer à sa sortie du centre en initiant des activités génératrices de revenus dans les métiers (agriculture, élevage, artisanat ...).</p>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au démarrage du programme, le partenariat institutionnel a impliqué davantage les cadres techniques des ministères concernés, plus que les décideurs politiques Le partenariat institutionnel était limité au départ à une collaboration technique, tandis que le dialogue politique était limité en raison de l'absence d'un cadre partenarial clairement défini, de procédures organisationnelles précisant le mandat, les responsabilités, le rôle ou les missions de chaque structure impliquée avec un niveau de hiérarchisation entre les structures ou organisations si possible et les limites ou les balises de leur intervention ; Un meilleur ciblage du partenariat institutionnel a permis d'impliquer des décideurs politiques (de niveau DC des ministères concernés), dans le mécanisme interministériel de pilotage du programme. 	<p>Observations / recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'ancrage institutionnel amorcé à travers une collaboration technique, a connu un renforcement et des retombées positives avec une implication mieux ciblée de décideurs politiques (DC au sein du COTIP) ; Au plan technique, les dysfonctionnements observés dans le suivi pédagogique ont été corrigés grâce à l'adoption et l'application d'un référentiel (cahier des charges) des équipes de suivi pédagogique ; L'implication d'un décideur politique de haut niveau a permis d'obtenir de meilleurs résultats politiques, avec un décret ministériel consacrant la reconnaissance officielle du PAEFE

Ancrage Communautaire	Objectifs : Cantines scolaires auto-gérées • Création et fonctionnement de cantines scolaires qui permettent d'assurer l'alimentation des apprenants et de renforcer ainsi la fréquentation des centres BARKA.	• Nombre de cantines installées : 41 sur 57	• Poursuivre les négociations sociales avec les communautés afin de faire construire les cantines dans tous les centres
-----------------------	---	---	---

4.2 Objectifs fixés et résultats atteints par le PAEFE

Synthèse de l'Analyse des coûts de mise en œuvre du programme

La présente section vise à consolider les données liées aux coûts du programme et à valider l'analyse de l'efficacité effectuée dans les rapports précédents (capitalisation initiale et évaluation externe). Il s'agira de procéder à une comparaison des taux de réalisations par rapport aux prévisions. Les écarts négatifs ou positifs seront identifiés et des leçons apprises sur l'efficacité de la gestion du programme.

Tableau 7 : Analyse de la pertinence du PAEFE

Rubrique de dépenses	Montant dépensé	Taux de réalisation par rapport aux prévisions (%)	Facteurs analytiques
Construction et Equipement	419 335 544	70	La mise en place des infrastructures scolaires avec l'équipement en mobilier pour les 88 salles de classes fonctionnelles au niveau des différents sites a coûté environ 419 335 544 FCFA . Les ressources dépensées sont nettement en deçà des montants alloués à cette rubrique de dépense. Cette performance est à mettre à l'actif de l'équipe de coordination qui a su négocier et obtenir la participation des communautés bénéficiaires à la réalisation des infrastructures.
Conception et édition d'ouvrages pédagogiques	501 956 247	178	La conception et l'édition des ouvrages a absorbé plus de ressources que prévu, mais à juste titre, car toute la documentation devant constituer le socle des apprentissages a été élaboré et rendu disponible pour tous les quatre niveaux d'enseignement.
Appui au fonctionnement des structures d'appui	224 173 153	79	Le fonctionnement des partenariats d'appui à la mise en œuvre est assuré dans les conditions définies dans les protocoles d'accord. La mise en œuvre du programme en ce qui concerne cette rubrique n'a pas connu d'obstacle majeur.
Renforcement de capacités	336 902 290	108	Le volet renforcement des capacités a également absorbé beaucoup de ressources et les dépassements enregistrés se justifient par le fait que le programme est dans une phase expérimentale.
Ateliers, Expertise et Négociations	147 443 472	110	Les ateliers, les missions d'expertise ainsi que les activités de renforcement sont exécutés avec un léger dépassement pour répondre aux besoins d'efficacité dans la mise en œuvre du programme
Total	1 629 810 706	101	De façon globale le niveau d'exécution financier global du programme excède légèrement les limites prévisionnelles mais avec des objectifs d'efficacité du programme ont été globalement atteints.

L'encadré ci-après présente quelques indicateurs clés au niveau des coûts du programme.

Tableau 8 : Indicateurs financiers du programme

INDICATEURS	VALEURS
Nombre de centre BARKA	57
Nombre de classes	88
Nombre d'animateurs	88
Effectif des apprenants	2 500
Effectif des filles	1 315
Montant total des dépenses d'investissement	921 291 791 FCFA
Charges moyennes annuelles +amortissements	416 421 995 FCFA
Coût de formation par animateurs	1 879 285 FCFA
Coût de conceptions des ouvrages par apprenant	200 782 FCFA
Coût moyen effectif d'un apprenant PAEFE_H1 (4 ans)	666 275 FCFA
Coût moyen effectif d'un apprenant PAEFE_H2 (4 ans)	224 430 FCFA
Coût moyen par apprenant dans PCA/UNICEF/MEMP_H1	153 104 FCFA ⁷
Coût moyen par apprenant dans PCA/UNICEF/MEMP_H2	77 325 FCFA

Source : Calculées à partir des données de HELVETAS, Septembre 2015

En faisant l'hypothèse de poursuite du programme sur les cinq prochaines années (2015-2020) exclusivement dans les centres fonctionnels aujourd'hui avec un effectif moyen par cycle d'apprenants équivalent à 2015, la structure des coûts par rubrique se présenterait comme ci-après :

Tableau 9 : Evolutions des coûts unitaires par apprenant dans le temps

Indicateurs	2011 - 2015	2015	2016	2018	2020
Coût moyen effectif d'un apprenant PAEFE_H1 (en FCFA)	666 275	166 569	101 924	96 224	87 478
Coût moyen effectif d'un apprenant PAEFE_H2 (en FCFA)	224 430	82 320 ⁸	70 102	68 418	56 626

Source : Données estimées à partir des prévisions des charges pour les années indiquées, Novembre 2015

Lorsqu'on examine la dynamique de l'évolution des coûts dans le temps, on se rend compte que les coûts prévisionnels de l'expérience PAEFE connaîtront une tendance baissière sur les cinq prochaines années. D'un coût moyen annuel estimé à 166 569 FCFA en 2015, les coûts passent respectivement à 101 924 FCFA, 96 224 FCFA, 87 478 FCFA respectivement en 2016, 2018 et 2020. Ces données intègrent aussi bien les charges courantes que les investissements.

De même si l'on fonde l'analyse des coûts sur les charges courantes, on observe la même tendance et les coûts passent de 82 320 FCFA en 2015 à 56 626 FCFA en 2020.

C'est dynamique s'explique par le fait qu'après cette phase ex-

⁷ Rapport d'évaluation externe du PAEFE, page 35

⁸ Il convient de faire remarquer que c'est en 2015 qu'on a des cycles complets de formation du niveau I au niveau IV et donc le coût moyen indiqué en tient compte.

périmentale, les acquis seront consolidés pour les prochaines années, et les investissements nécessaires seront assez souples bien évidemment dans l'hypothèse que l'expérience est renouvelée seulement dans les centres actuellement fonctionnels.

Analyse de l'efficacité pour d'autres expériences

• L'exemple du PCA/UNICEF MEMP

Si l'on se fonde sur les dépenses globales pour évaluer le coût unitaire de formation par apprenant, on constate que comparativement à l'expérience du PCA version UNICEF/MEMP (coût moyen d'environ 153 000 FCFA), le coût moyen au niveau du PAEFE est d'environ 666 275 FCFA soit environ quatre fois le coût de l'expérience du PCA. Cela est à mettre au compte des dépenses dans le domaine des infrastructures, équipements, la conception et l'édition des ouvrages qui sont assez importantes dans cette première phase de l'exécution du PAEFE.

De même, si l'on se réfère aux orientations de l'UNESCO/BANQUE MONDIALE/UNICEF de septembre⁹ 2014 qui recommandent l'utilisation des dépenses courantes pour apprécier le coût unitaire de la formation par apprenant, on relève que ce coût unitaire moyen est toujours plus élevé au niveau du PAEFE (224 430 FCFA) que celui du PCA/UNICEP/MEMP (77 000 CFA). Le différentiel plus élevé se ressent surtout lorsque l'on considère la durée des deux expériences (3 ans pour le PCA, 4 ans pour le PAEFE, avec des effectifs cumulés d'apprenants différents). Sans doute que les dépenses consacrées au renforcement de capacités des animateurs et à la contractualisation avec les structures techniques partenaires constatées plus haut expliqueraient cela.

• Le Calcul des coûts dans le secteur Public

Sur la base des dépenses agrégées par niveau éducatif et du nombre des élèves scolarisés, on peut directement calculer des coûts unitaires (coûts par année et par élève). Les dépenses prises en compte sont celles correspondant au fonctionnement courant (personnels enseignants et non-enseignants, matériels pédagogiques, administration, dépenses sociales). La dépense par élève CUi pour un niveau d'enseignement i s'obtient en divisant la dépense courante totale D_i à ce niveau d'enseignement par le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau NE_i . $CUi = D_i / NE_i$

Dans le cas le plus fréquent, on calcule cette dépense par élève pour l'enseignement public, c'est-à-dire en divisant la dépense courante publique pour un niveau d'enseignement donné par le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements publics à ce niveau. Pour ne pas biaiser le calcul, on exclut du numérateur les éventuelles subventions aux écoles privées ainsi que le coût des personnels que l'État pourrait prendre en charge dans ces établissements puisque le dénominateur inclut uniquement les élèves scolarisés dans les établissements publics.

Sur cette base, le coût par apprenant au Bénin était évalué à 39 342 FCFA¹⁰ en 2006. De nos jours le coût par apprenant est évalué à 45 000 FCFA. Dans cette hypothèse, l'estimation de l'appui des partenaires au développement dans le sous-secteur comporte beaucoup de biais à cause de sa non exhaustivité, qu'on assimile à l'appui budgétaire, ou des interventions directes d'ONG étrangères ou de partenaires, la diaspora, etc.

Au-delà de l'analyse des coûts, d'autres aspects du programme sont appréciés, notamment l'ancrage institutionnel et des déterminants.

⁹ UNESCO /Pôle de Dakar, UNICEF, Banque Mondiale, Partenariat Mondial pour l'Éducation. Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, Volume 1. Septembre 2014. 411P.

¹⁰ Guide sectorielle pour l'analyse de l'éducation, volume 1



Apprenants de 1^{ère} année dans un centre BARKA provisoire

5 Analyse du dispositif de partenariat et de dialogue politique

L'importance du partenariat institutionnel renvoie à la nécessité d'une appropriation, à terme, de ce programme par le système éducatif national. Au regard de l'évolution du partenariat institutionnel, une analyse des difficultés s'impose à travers une série de questions à savoir :

1. Comment assurer un ancrage institutionnel crédible et efficace du PAEFE dans le contexte actuel de plusieurs Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation Professionnelle ?
2. Comment établir une synergie et une complémentarité entre les différentes démarches d'Offres alternatives en cours d'expérimentation au Bénin (PCA //UNICEF, PAEFE /Coopération Suisse, Aide et action, autres) et assurer une capitalisation des dites expériences qui permette un passage à l'échelle ?
3. Comment assurer l'ancrage institutionnel des offres alternatives pour une meilleure appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les communes ?
4. Quelle stratégie pour une meilleure participation des filles aux cours, qui prend en compte les spécificités des différents groupes de population ?
5. Comment préparer le passage à l'échelle de la réponse éducative une fois validée.

Le tableau ci-après articule les questions en rapport avec le dialogue politique et l'ancrage institutionnel, ainsi que les réponses du programme, les leçons à tirer de la pratique de ce dialogue politique, et les recommandations appropriées.

Tableau 10 : Dialogue politique et partenariat institutionnel

Questions sur le dialogue politique et le partenariat institutionnel	Dispositif actuel	Constats et Analyse	Leçons et recommandations	Acteurs concernés
1. Comment assurer un ancrage institutionnel crédible et efficace du PAEFE et de l'ENF dans le contexte actuel (plusieurs Ministères en charge de l'Education et de la Formation Professionnelle) ?	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un comité interministériel (COTIP) d'orientation et de supervision du processus de mise en œuvre du PAEFE 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement régulier du COTIP observé dans la pratique ; Cependant, le lien entre les membres de cet organe et leurs hiérarchies respectives au sein des Ministères reste à redynamiser. 	<ul style="list-style-type: none"> Les dysfonctionnements ont été corrigés grâce à un dialogue politique mieux ciblé impliquant les décideurs politiques (DC devenu membre du COTIP); Les enjeux du PAEFE ont été thématiques lors des CODIR hebdomadaires au sein des ministères concernés ; Un suivi de ce dialogue politique et technique doit être assuré lors de la phase prochaine du PAEFE. 	<ul style="list-style-type: none"> DDC pour initiative COTIP pour suivi Points focaux Min. pour compte rendu COTIP pour suivi
2. Comment établir une synergie et une complémentarité entre les différentes démarches d'ENF en cours d'expérimentation au Bénin (PCA de l'UNICEF, PAEFE de Coopération Suisse, autres de Aide et action, de Groupes Religieux,...) et assurer une capitalisation des dites expériences qui permet un passage à l'échelle, passage à l'échelle qui capitalise les dites expériences ?	<ul style="list-style-type: none"> Faible synergie entre différents programmes d'offres alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> Il n'existe pas de forum et/ou de cadre de dialogues entre les programmes d'offres alternatives (PCA/UNICEF, PAEFE/DDC, Aide et action ; autres intervenants) ; En cause : une faible dynamique dans l'opérationnalisation des offres alternatives; laquelle pourrait converger vers la définition d'un cadre de référence (orientation officielle, objectifs stratégiques) des offres alternatives ; 	<ul style="list-style-type: none"> Les Ministères en charge de l'éducation sont appelés à dynamiser l'opérationnalisation de la stratégie nationale des O A La création et /ou redynamisation d'un cadre de dialogue technique entre les programmes existants (PCA/UNICEF, PAEF/DDC, Aide et action ; Groupes Religieux, autres intervenants) ; L'institutionnalisation d'un cadre de dialogue politique autour des offres alternatives est un impératif dans la perspective d'un passage à l'échelle 	<ul style="list-style-type: none"> Comité interministériel ENF pour actions ; Points focaux ENF par Ministère concerné pour suivi ; DDC et COTIP pour initiatives ; COTIP et PAEFE pour suivi COTIP pour initiatives, DDC pour appui
3. Comment préparer le passage à l'échelle de la réponse éducative une fois validée	Le passage à l'échelle nécessite des résultats probants de la phase I du PAEFE (CEP) pour stimuler un engagement politique décisif et des options nationales	<ul style="list-style-type: none"> Les résultats du CEP 2015 obtenus par les candidats du PAEFE sont satisfaisants et probants et pourraient servir à stimuler les négociations en vue de sa mise à l'échelle. L'engagement politique s'est renforcé avec un résultat concret : l'adoption d'un décret ministériel de reconnaissance et d'homologation du PAEFE 	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les performances et les résultats du PAEFE y compris les résultats du CEP, auprès des parties prenantes (Ministères, acteurs institutionnels, autres intervenants en OA, acteurs locaux) ; Engager des discussions avec les acteurs sur les améliorations à apporter à la mise en œuvre des offres alternatives Contribuer à faire valider un cadre de référence des offres alternatives en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'éducation nationale Définir les conditions requises pour un passage à l'échelle 	<ul style="list-style-type: none"> DDC et PAEFE pour ateliers COTIP /Min. ENF pour actions ; DDC pour appui Points focaux Ministères concernés par ENF pour suivi et rapports ; Ministères en charge de l'éducation+ COTIP + intervenants et Acteurs ; Min. en charge de l'éducation, COTIP, DDC ...

6 Recommandations et perspectives

6.1. Recommandations en vue du renforcement des capacités des acteurs

Les difficultés liées aux performances pédagogiques du programme ont trait, entre autres, aux prestations des animateurs, (profils, formation initiale et continue – renforcement de leurs capacités), et enfin, au dispositif de suivi pédagogique.

Au terme de la première phase de quatre ans, le bilan en cours (évaluation et capitalisation) permet d'identifier les causes de ces difficultés.

Le tableau ci-après présente les difficultés observées, les constats liés aux difficultés, les leçons apprises et les recommandations appropriées au regard du renforcement des capacités des animateurs et d'autres acteurs, notamment ceux en charge du suivi, des négociations sociales, etc.



Un animateur et ses apprenants dans un centre BARKA (bâtiment définitif)

Tableau 11 : aperçu de la stratégie de renforcement des capacités des animateurs

Situations problèmes des Acteurs	Constats	Analyse des causes	Leçons et recommandations
Le profil de certains animateurs s'est révélé inadéquat face à des niveaux d'enseignement plus élevés	<ul style="list-style-type: none"> Animateurs de profil BEPC (aptes à tenir les niveaux 1 et 2) ont montré des faiblesses dans l'animation des niveaux 3 et 4 	<ul style="list-style-type: none"> Les contenus éducatifs des années 1 et 2 du cycle sont de niveau élémentaire ; tandis que ceux des années 3 et 4 sont plus complexes et nécessitent un profil plus élevé (BAC) 	<ul style="list-style-type: none"> Les ajustements effectués au regard du profil des animateurs ont été probants et les résultats de fin de phase attestent de la justesse des mesures appliquées ; Appliquer des mesures similaires de recrutement d'animateurs pour la phase prochaine du PAEFE.
Suivi pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnements observés en phase de démarrage du programme, en matière de suivi pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> L'accent fut porté, au départ, davantage sur le suivi administratif au détriment du suivi pédagogique ; Dispositif et stratégie de suivi ont été réajustés, cependant, des dissensions subsistaient entre équipes d'interventions du programme La recherche action aura abouti à l'adoption d'un référentiel de suivi pédagogique validé par le MEMP 	<ul style="list-style-type: none"> Réviser de fond en comble le système de suivi en impliquant davantage les inspections primaires du secteur public ; Former les acteurs de ces inspections primaires à la philosophie, aux contenus, et aux méthodes du programme ; Mettre en œuvre un suivi pédagogique visant un renforcement de capacités et non de contrôle "punitif". Former les équipes de suivi à l'application de ce référentiel.
Renforcement des capacités des animateurs et autres acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Des dysfonctionnements ont été observés en matière de suivi, en raison d'un manque de synergie entre différents acteurs impliqués. 	<ul style="list-style-type: none"> Des malentendus nés entre équipes du programme (Solidar Burkina et CRADENF Bénin) ont affaibli le système de suivi Absence de manuels de procédures (cahiers des charges) en matière de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des normes et procédures orientées vers le renforcement des capacités des animateurs ; Elaborer un plan de suivi et des modalités appropriées partant d'un diagnostic participatif des faiblesses et des besoins des animateurs.

6.2 Perspectives pour un passage à l'échelle de l'initiative

6.2.1 Rappel

L'objectif stratégique clairement affirmé au lancement du programme est qu'à terme :

- l'Etat, les Communes et les communautés s'approprient l'alternative éducative proposée et en assurent la pérennité ;
- des Passerelles sont créées entre l'éducation alternative offerte par le PAEFE et l'éducation formelle classique (possibilités de poursuivre les études secondaires dans les collèges et lycées, voire l'enseignement supérieur) d'une part, et de l'autre, entre l'ENF et la formation professionnelle.
- par ailleurs, la formation préprofessionnelle devrait permettre à l'apprenant de s'auto employer à sa sortie du centre en initiant des activités génératrices de revenus dans les métiers (agriculture, élevage, artisanat).

6.2.2 Bilan

Au regard de ces objectifs stratégiques, le bilan des acquis de la phase I du PAEFE au regard de l'ancrage institutionnel fait apparaître les constats suivants :

- Le dialogue politique au lancement du programme a abouti à la mise en place d'un mécanisme paritaire de pilotage sous la forme d'un comité interministériel (COTIP) regroupant des points focaux des ministères concernés, avec pour objectif de superviser la mise en œuvre du programme ;
- L'ancrage institutionnel s'est aussi matérialisé par l'implication des structures techniques centrales et déconcentrées des ministères en charge de l'éducation dans la validation des outils pédagogiques du programme ;
- Le dialogue politique a été efficace avec la prise d'un décret ministériel consacrant la reconnaissance officielle du PAEFE, qui dès lors, fait l'objet d'une réflexion stratégique pendant les comités de direction (CODIR) hebdomadaires au sein des ministères concernés ; les directeurs de cabinet desdits ministères sont représentés par un pair au sein du COTIP ;

Une analyse de cet état de faits permettrait une meilleure appréhension des facteurs pouvant favoriser une mise à l'échelle de l'initiative.

6.2.3 Analyse de ce bilan

- La nouveauté du programme et les innovations qui la sous-tendent peuvent laisser les décideurs dans un attentisme prévisible : attendre de voir l'issue et la portée de ce programme qui se veut novateur. Il en résulte un engagement politique tiède au départ, ce qui est compréhensible.
- Le mécanisme participatif de pilotage (COTIP) est engagé

dans un processus d'orientation et de supervision de la mise en œuvre du programme ; ces membres doivent prendre le recul nécessaire pour apprécier l'évolution du programme au cours d'un cycle de quatre ans. Leur opinion finale ne peut se faire qu'au terme de ce processus, car, à défaut, ils exprimeraient des conclusions pouvant être hâtives, ou biaisées. Avant l'étape de fin de la phase I, leurs recommandations à leurs hiérarchies respectives au sein des ministères concernés peuvent être biaisées, ou hâtives, voire, erronées.



Apprenants en formation préprofessionnelle (maraîchage)

- Dans ce contexte, les résultats intermédiaires et les résultats de fin de phase, notamment, ceux de l'examen national du CEP auquel ont pris part les candidats de la première cohorte du PAEFE, apparaissent donc déterminants dans la validation des hypothèses de base du programme.

Nous en sommes à valider ces hypothèses, et c'est à cette étape que la stratégie de l'ancrage institutionnel reprend toute son importance ; il s'agit de l'ajuster ou de la redéfinir en tenant compte des constats cumulés sur les quatre ans de la phase qui s'achève.

6.2.4 Stratégie de consolidation de l'ancrage institutionnel en vue du passage à l'échelle

6.2.4.1 Les actions et étapes ci-après sont à envisager :

- diffusion des acquis du PAEFE (plaquette, ateliers, campagne médiatique, documentaire audio-visuel) ;
- plaidoyer à travers un dialogue politique avec les ministères concernés ;
- définition participative d'une stratégie de passage à l'échelle ;

6.2.4.2 Etapes de la stratégie :

- mise en place d'un cadre de dialogue autour des enjeux et finalités des offres éducatives alternatives avec l'implication des acteurs, institutions et ministères concernés (PCA/UNICEF/MEMP, AIDE et ACTION, autres PARTE-

NAIRES) ;

- plaider sur les avantages du PAEFE auprès des décideurs dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du récent forum national sur l'éducation au Bénin;
- contribution du PAEFE (DDC, Coord. PAEFE, Helvetas Education) à la définition participative (avec les ministères concernés) d'une stratégie de mise à l'échelle.



Apprenants en examen du CEP 2015

Le tableau ci-après rend compte des axes à prendre en compte dans le plaidoyer à organiser autour de la stratégie de mise à l'échelle de l'initiative du PAEFE.

Tableau 12 : Passage à l'échelle

Constats	Recommandations	Actions par les acteurs / Structures concernées
<ul style="list-style-type: none"> • LES OBJECTIFS STRATEGIQUES clairement affirmés avant le lancement du programme sont, qu'à terme : • l'Etat, les Communes et les communautés s'approprient l'alternative éducative proposée et en assurent la pérennisation ; • des Passerelles sont créées entre l'éducation alternative offerte par le PAEFE et l'éducation formelle classique (possibilités de poursuivre les études secondaires dans les collèges et lycées, voire l'enseignement supérieur) d'une part, et de l'autre, entre les OA et la formation professionnelle; • par ailleurs, la formation préprofessionnelle devrait permettre à l'apprenant de s'auto employer à sa sortie du centre en initiant des activités génératrices de revenus dans les métiers (agriculture, élevage, artisanat). 	<ul style="list-style-type: none"> • CONSTATS ET ANALYSE • Le dialogue politique au lancement du programme a permis la mise en place d'un mécanisme participatif de pilotage sous la forme d'un comité interministériel (COTIP) dans l'objectif d'une orientation et supervision impliquant des points focaux des ministères concernés ; • L'ancrage institutionnel s'est aussi matérialisé par l'implication des structures techniques centrales et déconcentrées des ministères en charge de l'éducation dans la validation des outils pédagogiques du programme; • Le dialogue politique a abouti, en définitive, à la prise d'un décret ministériel consacrant la reconnaissance officielle du PAEFE, qui dès lors, est thématiqué et fait l'objet d'une réflexion stratégique pendant les comités de direction (CODIR) hebdomadaires au sein des ministères concernés ; les directeurs de cabinet desdits ministères sont représentés par un pair au sein du COTIP. 	<ul style="list-style-type: none"> • RECOMMANDATIONS Stratégie de passage à l'échelle • diffusion des acquis du PAEFE (plaque, ateliers, campagne médiatique, documentaire audio-visuel) ; • plaider à travers un dialogue politique avec les ministères concernés ; • Etapes de la stratégie : <ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'un cadre de dialogue sur les offres éducatives alternatives en vue, entre autres, d'un cadre de référence national à définir; avec les acteurs, institutions et ministères concernés (PCA/UNICEF, AIDE et ACTION, autres PARTENAIRES) ; • plaider sur les avantages du PAEFE dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du récent forum national éducation au Bénin ; • contribution à la définition participative d'une stratégie de mise à l'échelle

Conclusion générale

Dans un contexte national marqué par la rigidité d'un système éducatif sclérosé, comme il en est de certaines autres architectures sociales et structures administratives, la mise en œuvre de réformes profondes, qu'elles soient d'ordre conceptuel, institutionnel ou organisationnel, est une œuvre devant s'inscrire dans la durée. De nombreuses tentatives de réformes n'ont-elles pas jalonné l'histoire de l'éducation au Bénin (Réformes Grosse-Tête/Dossou-Yovo, Ecole Nouvelle), avec des issues souvent mitigées, parfois se sont-elles soldées par des échecs !

Aussi, l'expérimentation du PAEFE qui apparaissait comme une utopie au départ, s'est-elle révélée positive, voire encourageante. En effet, au plan quantitatif, l'impact est fort visible, avec 2 500 enfants touchés, chiffre relatif dans un contexte où attendent des milliers d'autres exclus du système éducatif formel, mais tout au moins, doit-on au PAEFE d'avoir démontré la faisabilité d'une telle approche.

Au plan qualitatif, les acquis sont palpables, voire excellents, avec des compétences pré professionnelles matérialisées par des objets fabriqués avec brio par ces enfants de 14 ou 15 ans; ces derniers étant dotés, qui plus est, de connaissances fondamentales de base du cycle primaire, socle d'autres apprentissages futurs.

Au plan pédagogique, la première phase du PAEFE s'est avérée de résultats spectaculaires au CEP avec 77% obtenus au terme d'un cycle de quatre ans contre six dans le système formel. Les langues et les cultures locales ont été valorisées, dans un contexte national où l'introduction des langues nationales dans le système éducatif a connu des décennies d'attente avant un démarrage expérimental récent.

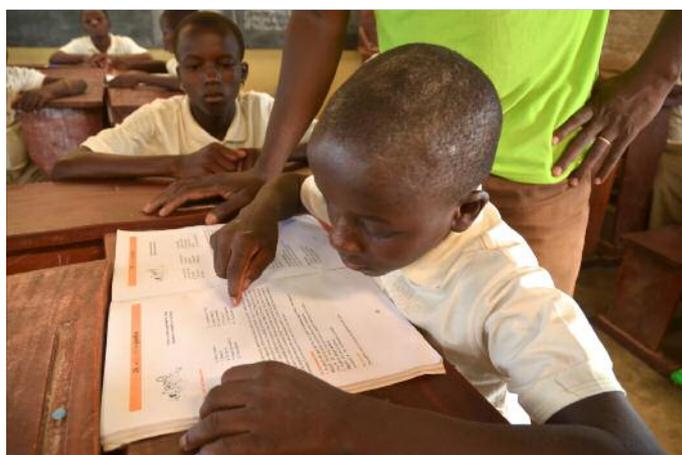
Cette expérience réussie doit être connue et partagée, aux fins, non seulement de susciter l'intérêt des acteurs et décideurs du système éducatif, mais aussi de multiplier l'initiative en encourageant d'autres communes dans les autres départements à la répliquer ; l'on commencerait par intéresser les promoteurs d'offres alternatives en cours, à se l'approprier, et le cas échéant, à la répliquer. Ainsi, de proche en proche, plusieurs hirondelles annonceraient-elles le printemps des réformes éducatives en profondeur au Bénin, sur le chemin d'un changement de paradigme dont le PAEFE serait le précurseur.



Apprenant en formation préprofessionnelle (couture)



Apprenants en formation préprofessionnelle (tissage)



Apprenant en apprentissage bilingue





Département Fédéral des Affaires Etrangères DFAE
Direction du Développement et de la Coopération DDC
Bureau de la Coopération suisse au Bénin

08 - BP 0123 Tri postal Cotonou - Bénin

Tél : +229 21 31 47 37 / 38 / 39

Fax : + 229 21 31 47 55

<http://www.cooperation-suisse.admin.ch/benin/>



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**